



Quelle politique pour la recherche? (2/2)

Emmanuel Macron présentait le 7 décembre 2023 sa « vision pour l'avenir de la recherche française », annonçant une « vraie révolution » et l'acte 2 de l'autonomie des universités. Faut-il s'en inquiéter ?

Au lieu d'une vision utilitariste, la recherche a besoin d'un soutien public et indépendant pour lui redonner sa place dans l'espace collectif.

Il est troublant de constater à quel point le récent discours sur la recherche d'Emmanuel Macron est ancré dans le XX^e siècle, son principal horizon étant la croissance et une vision utilitariste des recherches en sciences technologiques, auxquelles il inféode les sciences humaines et sociales. Il attend une réponse technologique aux problèmes immédiats de la société, sans voir que le remède préconisé ressemble fort aux causes de ces crises.



PATRICK LEMAIRE
Biologiste, président du Collège des sociétés savantes académiques de France

rage des politiques publiques. Mais des individualités ne peuvent suffire à cette tâche : un dispositif de conseil scientifique du gouvernement collégial et indépendant des groupes de pression est nécessaire. Cette courroie de transmission entre les mondes académique, politique et administratif doit s'appuyer sur un réseau de conseils scientifiques dans les ministères et les

collectivités territoriales. On est bien loin du Conseil présidentiel de la science créé par Emmanuel Macron, qui, au mieux, améliorera l'éducation scientifique du seul président. Recherche, enseignement, éclairage des politiques publiques, médiation : les missions assignées aux scientifiques augmentent alors même que leur nombre décroît. Le CNRS a perdu en dix ans 3 000 agents, le nombre décroissant de recrutements de titulaires ne suffisant pas à compenser les départs en retraite. Plus inquiétant, le nombre de candidatures à

La précarisation croissante des carrières scientifiques a fini par dégoûter les jeunes.

chacun de ces postes baisse, signe que la précarisation croissante des carrières scientifiques a fini par dégoûter les jeunes. Or, les besoins se chiffrent en dizaines de milliers de chercheurs, enseignants-chercheurs, administratifs et ingénieurs, que seule une politique pluriannuelle ambitieuse d'emploi scientifique, associée à une revalorisation systématique des rémunérations, permettra de satisfaire. Mais de cela, Emmanuel Macron n'a dit mot... ■



POUR ALLER PLUS LOIN

Le portail de l'Association française de science politique sur afsp.info

Le site du Collège des sociétés savantes académiques de France sur societes-savantes.fr



À LIRE

Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020), de Christian Topalov et Joël Laillier, éditions Agone, 2022.

Le logiciel libéral fixant des objectifs de rentabilité à court terme va à l'encontre de l'esprit scientifique et du rayonnement de la France.

Le président de la République veut une « révolution » pour la recherche mais ne propose qu'un projet daté et conservateur. Les pistes annoncées, sans aucune clarté et dans une langue managériale, s'inscrivent dans la lignée des logiques destructrices à l'œuvre depuis les années 1990. Elles peuvent se résumer simplement : davantage de financement privé dans la recherche et attaque des statuts de la



NICOLAS TARDITS
Commission enseignement supérieur et recherche du PCF, politiste à l'université Paris-Nanterre

fonction publique. Autrement dit, concurrence généralisée et marchandisation acharnée de la recherche. Ce logiciel libéral use la recherche en raréfiant les crédits pérennes et accélère la course aux financements par projet, sur des objectifs de rentabilité à court terme. À l'encontre de l'esprit scientifique, ce sabotage de la recherche indépendante passe par une organisation de la pénurie et l'envahissement des tâches administratives ubuesques qui désagrège des collectifs de travail. Comment être surpris ensuite que la France n'ait pu proposer de vaccin lors de la crise sanitaire du Covid alors même que nous avons les compétences pour le faire ? Comment s'étonner d'observer une véritable crise de vocation pour la recherche, comme en témoignent la baisse des inscriptions en doctorat et plus généralement la fuite de plus de 25 % d'étudiants vers des formations privées ? Le cœur du problème est là. Il faut respecter les travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et leur donner les moyens de

travailler sans désengagement de l'État. Proposer la mise en place d'une rémunération au mérite ne va pas dans cette direction et s'inscrit dans la série des coups de boutoir assénés au statut de fonctionnaire. Remédier à l'écroulement des effectifs d'enseignants, chercheurs et administratifs nécessite l'embauche d'au moins 30 000 personnels. Là est l'urgence.

Proposer de transformer nos grands organismes nationaux de recherche comme le CNRS, l'Inserm ou l'Inrae et de réduire leur rôle ne va pas non plus dans la bonne direction. Dès la Libération, ces organismes ont permis de relancer la recherche française en spécialisant des personnels à l'activité de recherche à plein temps en lien étroit avec les universités. C'est bien le caractère national et relativement indépendant des groupes de pression de ces organismes qui est attaqué. Dans un monde où la recherche serait menée par quelques grandes universités en concurrence, les organismes ne joueraient qu'un simple rôle d'agence de financement en perdant leurs personnels entièrement consacrés à la recherche.

Oui, il faut une révolution, loin des jonctions molles et des mots galvaudés, qui exige un effort considérable de financement de l'État. Des mesures simples sont nécessaires, comme la fin du crédit impôt recherche et des « plans d'investissement d'avenir », pour réinjecter ces moyens directement dans les établissements. De même, protéger les jeunes chercheurs avec un statut du doctorat, pourvoyeur de garanties pour valoriser le plus haut diplôme français, est fondamental à l'heure où se joue l'avenir du rayonnement scientifique national. ■

Remédier à l'écroulement des effectifs nécessite l'embauche d'au moins 30 000 personnels.